



Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés

Philippe Descamps

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés Philippe Descamps

Editeur : Les empêcheurs de penser en rond Date de parution : 2004 Description : In-8, 214 pages, broché, occasion, très bon état. Envois quotidiens du mardi au samedi. Les commandes sont adressées sous enveloppes bulles. Photos supplémentaires de l'ouvrage sur simple demande. Réponses aux questions dans les 12h00. Librairie Le Piano-Livre. Merci

 [Telecharger Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants cloné ...pdf](#)

 [Lire en Ligne Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clon ...pdf](#)

Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés

Philippe Descamps

Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés Philippe Descamps

Editeur : Les empêcheurs de penser en rond Date de parution : 2004 Description : In-8, 214 pages, broché, occasion, très bon état. Envois quotidiens du mardi au samedi. Les commandes sont adressées sous enveloppes bulles. Photos supplémentaires de l'ouvrage sur simple demande. Réponses aux questions dans les 12h00. Librairie Le Piano-Livre. Merci

Téléchargez et lisez en ligne Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés Philippe Descamps

213 pages

Extrait

Qu'est-ce qu'un clone ? Voilà une question que le législateur n'aurait certainement pas dû évincer ou hâtivement considérer comme intégralement résolue. Il s'est dit bien des choses à ce propos et des choses qui auraient pu certainement faire sourire de nombreux biologistes si elles n'avaient pas été les présupposés d'une loi. Si l'on ne peut réprimer, à la lecture de certains commentateurs du dossier concernant le clonage, quelques éclats de rire, on ne peut non plus s'empêcher de considérer l'affaire comme préoccupante. Que le législateur ne soit pas spécialiste en la matière est tout à fait compréhensible, mais qu'il se fasse le porte-parole des pires inepties qui peuvent être proférées à ce propos est un fait que le simple citoyen ne peut admettre. Mais, il ne faut pas se leurrer, les inepties en question ne sont pas seulement dues à l'ignorance. C'est pourquoi le problème est d'autant plus épineux. Il semble en effet que certains promoteurs du crime contre l'espèce humaine se battent contre des moulins à vent en sachant pertinemment ce qu'ils sont. Aussi, et c'est bien ce qui est troublant, est-il loisible de considérer que toutes les erreurs que je vais maintenant pointer, résultent plus d'une idéologie que de la méconnaissance. Il semble en effet difficile de se résoudre à penser que l'auteur de l'amendement intégrant le crime contre l'espèce humaine au projet de loi, Jean-François Mattei lui-même, n'a fait que véhiculer des fantasmes sans consistance ; étant lui-même généticien, il doit connaître ces objets, qu'il décrit pourtant de manière simpliste, mieux que quiconque. Présentation de l'éditeur

A l'heure où quelques illuminés se targuent de pouvoir cloner des êtres humains, le législateur a estimé nécessaire de punir sévèrement ce qu'il considère comme une injure à la nature humaine. Le clonage reproductif humain sera donc incriminé, au même titre que les pratiques eugéniques, pour " crime contre l'espèce humaine ". Mais qu'est-ce que cette " espèce humaine " que l'on souhaite à tout prix préserver ? Nul n'est capable de le dire. Qu'advient-il juridiquement des enfants nés de la technique du clonage ? La loi ne le dit pas. Devront-ils être considérés à la fois comme le produit, la pièce à conviction, le mobile et la victime d'un crime contre l'espèce humaine ? C'est avec une catégorie juridique habituellement destinée à juger des actes engendrant la mort que l'on souhaite sanctionner un acte qui donne la vie. On légifère avec des fantasmes et sur des fantasmes. La grandiloquence et les bons sentiments ne sont pas suffisants pour élaborer des lois justes

Quatrième de couverture

A l'heure où quelques illuminés se targuent de pouvoir cloner des êtres humains, le législateur a estimé nécessaire de punir sévèrement ce qu'il considère comme une injure à la nature humaine. Le clonage reproductif humain sera donc incriminé, au même titre que les pratiques eugéniques, pour «crime contre l'espèce humaine». Mais qu'est-ce que cette «espèce humaine» que l'on souhaite à tout prix préserver? Nul n'est capable de le dire. Qu'advient-il juridiquement des enfants nés de la technique du clonage? La loi ne le dit pas. Devront-ils être considérés à la fois comme le produit, la pièce à conviction, le mobile et la victime d'un crime contre l'espèce humaine? C'est avec une catégorie juridique habituellement destinée à juger des actes engendrant la mort que l'on souhaite sanctionner un acte qui donne la vie. On légifère avec des fantasmes et sur des fantasmes. La grandiloquence et les bons sentiments ne sont pas suffisants pour élaborer des lois justes.

Download and Read Online Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés Philippe Descamps #52FJ3SHP69Y

Lire Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps pour ebook en ligneUn crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps à lire en ligne.Online Un crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps ebook Téléchargement PDFUn crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps DocUn crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps MobipocketUn crime contre l'espèce humaine ? Enfants clonés, enfants damnés par Philippe Descamps EPub **52FJ3SHP69Y52FJ3SHP69Y52FJ3SHP69Y**